

Analyse

Digitalisation et esprit d'entreprendre

L'année 2017 sera notamment marquée par l'accélération des processus de digitalisation de la société et de l'économie et, espérons-le, par la nécessaire promotion de l'esprit d'entreprise, surtout eu égard à l'introduction imminente du nouveau statut des Sarl simplifiées. Ces deux enjeux sont liés: la digitalisation – avec ses ramifications comme l'automatisation, la connectivité et la déminéralisation, avec ses nombreux artéfacts autour du «Tout Smart», de l'internet des objets, du «big data», mais aussi ses nombreux défis comme la sécurité et la confidentialité – peut véritablement être qualifiée de «game changer». Les règles du jeu ont changé et les entreprises du commerce traditionnel sont confrontées à de nouveaux canaux de distribution et modèles d'affaires, en passant par l'industrie 4.0 et les prestations de services autour d'équipes pluridisciplinaires jusqu'à la disruption des métiers financiers dans le cadre de la vague des «Fintech»: tous les secteurs et toutes tailles d'entreprises sont concernés.

Les opportunités pour ceux qui «bougent» et ceux qui fournissent des solutions aux concepts qui viennent d'être évoqués sont immenses, notamment

pour les start-up qui, outre leur capacité à développer de nouveaux produits et services qui n'existaient pas auparavant, pourront aider les entreprises établies à mieux réussir la transformation digitale sachant que, dans nombre de domaines, les qualifications, les compétences et le «fait sur mesure» numérique l'emportent sur les lourdes structures productives. Si la Sarl simplifiée avec son euro symbolique de capital de départ libéré ne convient guère pour produire de l'acier, cette forme convient tout de même à l'entrepreneur motivé, équipé d'un ordinateur portable, d'idées et disposant d'un réseau national, voire international. Et qui dit rapidité du changement, dit aussi besoin de s'adapter en permanence et donc besoins permanents de personnel et d'entrepreneurs qualifiés qui sont en phase avec les développements les plus récents et qui peuvent aider les plus de 30.000 PME de notre pays à évoluer, à anticiper et à prospérer.

Cette nouvelle forme juridique sera d'application dès le 16 janvier prochain et les personnes intéressées trouveront conseil et assistance auprès de la «House of Entrepreneurship» (www.houseofentrepreneurship.lu).



Le Luxembourg a la chance unique de disposer d'ores et déjà de la «matière première» lui permettant d'amorcer et de mettre en œuvre la transformation digitale. Selon l'index DESI (Digital Economy and Society Index), publié annuellement par la Commission européenne, le Luxembourg accomplit une performance relativement bonne dans les indicateurs ICT liés à l'emploi et à l'utilisation d'Internet. En revanche, le pays affiche des déficits dans les domaines comme l'agilité, la culture organisationnelle, l'intégration des technologies numériques ou encore les services publics numériques. Si les ressources disponibles sont bien formées au Luxembourg – ce qui constitue un atout précieux dans notre monde «VUCA» (acronyme anglais pour désigner volatile, incertain, complexe et ambigu) –, nos entreprises peinent, en même temps, à trouver certaines compétences spécifiques, notamment dans le domaine de l'ICT. Six entreprises sur dix éprouveraient des difficultés à cet égard, d'après l'OCDE. Rappelons également que le Luxembourg compte l'un des taux de diplômés STEM (science, technologie, ingénierie, mathématiques) les plus faibles d'Europe.

Pour marier ces deux constats parlants, 2017 devra être l'année de la promotion

des filières techniques et numériques, de l'esprit d'entreprise et de la mise en œuvre d'une économie durable et connectée répondant aux prémices de la croissance qualitative.

Les architectes de cette transition et les héros de cette nouvelle économie, ce sont nos jeunes. Leur matière grise, leurs talents et leur volonté de s'impliquer dans le développement socio-économique de notre pays ne peuvent être uberisés. Eveiller leur esprit d'entreprendre dès le plus jeune âge, les motiver à faire évoluer leurs compétences «naturelles numériques» (les «natifs digitaux») vers des compétences recherchées par l'économie, les embarquer sur le navire de la transformation numérique, les motiver à faire naître de nouveaux modèles d'affaires – voilà non seulement une opportunité unique de pérenniser le dynamisme socio-économique du Grand-Duché, mais surtout des vraies opportunités pour nos jeunes de façonner l'avenir de leur pays.

A nous de faire en sorte que le cadre éducatif et entrepreneurial soit à la hauteur. Y contribuer façonnera la feuille de route de la Chambre de Commerce et de ses partenaires en 2017.

CARLO THELEN,
DIRECTEUR GENERAL
CHAMBRE DE COMMERCE